



Appellation d'Origine Protégée

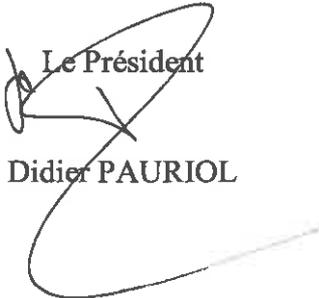
DDTM
Service Agriculture et Forêt
16 Rue Antoine Zattara
13332 MARSEILLE Cedex 3

Aix en Provence, le 4 avril 2019

Monsieur le Directeur Départemental,

Faisant suite à votre courrier en date du 29 mars 2019 concernant la zone agricole protégée de la commune de Gignac qui relève de l'Aire d'Appellation des Coteaux d'Aix en Provence, je vous confirme l'avis favorable de l'ODG des Coteaux d'Aix en Provence.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Départemental, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Président

Didier PAURIOL

SYNDICAT GENERAL DES COTEAUX D'AIX EN PROVENCE

La Provence par Excellence

Maison des Agriculteurs – 22 Avenue Henri Pontier – 13626 Aix-en-Provence Cedex 1 – France

Tél. : +33 (0)4 42 23 57 14 - Fax : +33 (0)4 42 96 98 56

E-mail : vins@coteauxaixenprovence.com - Site web : www.coteauxaixenprovence.com